



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 9 avril 2021

Objet : Vente au profit de la SCI Turn street

Date de la convocation : vendredi 2 avril 2021

Date d'affichage de la convocation : vendredi 2 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 9 avril à 16h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à la salle de spectacle Ghjuvanteramu Rocchi à l'Alb'oru de Bastia, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43
Nombre de membres en exercice :	43
Quorum :	22
Nombre de membres présents :	36
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	

Étaient présents : Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame Françoise FILIPPI ; Madame GONZALEZ-COLOMBANI Carulina ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame GUIDICELLI Lauda ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Étaient absents : Madame BELGODERE Danièle.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;
Monsieur LINALE Serge à Madame LACAVE Mattea ;
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur TIERI Paul ;
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ;
Madame VESPERINI Françoise à Monsieur TATTI François.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau



Le conseil municipal,

Vu la délibération n°2020/DEC/01/13 en date du 18 décembre 2021 portant approbation de la rétrocession des parcelles BC 169 et BC 171 par la société d'économie mixte Bastia Aménagement à la Ville de Bastia, en vue de leur revente, dans le cadre de la reddition de l'opération de restructuration du quartier Aurore ;

Vu l'évaluation en date du 11 mars 2021 du Pôle d'Evaluation Domaniale de la DGFIP ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'aménagement de l'espace urbain en date du 7 avril 2021 ;

Considérant la rétrocession par la SEM BASTIA AMENAGEMENT des parcelles BC 169 (26 m²) et BC 171 (1298 m²), situées rue François Vittori à Lupinu, dans le cadre de la reddition de l'opération de restructuration du quartier Aurore intervenant au terme de la convention publique d'aménagement dudit quartier survenue le 31 décembre 2019 ;

Considérant que ces parcelles ont fait l'objet d'un permis de construire, toujours en cours de validité, délivré le 4 juillet 2019 à la SCI TURN STREET en vue de la réalisation de 2420 m² de surface plancher (1290 m² de bureaux, 22 logements, services publics) ;

Considérant l'estimation du Pôle d'Evaluation Domaniale de la DGFIP à hauteur de 363 000 € ;

Considérant que la SCI TURN STREET, représentée par M. DE MORO, a accepté d'acquérir les parcelles pour le prix de 363 000 € HT.

Après avoir entendu le rapport de Madame Emmanuelle de Gentili,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité.

Article 1 :

- **Approuve** la vente des parcelles BC 169 et BC 171 à la SCI TURN STREET pour le prix de 363 000 € HT.

Article 2 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tous documents nécessaires à la formalisation de la vente.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli